



# CONDITIONS



- **Inscription :** Vous n'êtes pas inscrits tant que l'ACI n'a pas accusé réception de votre paiement. Les inscriptions ne seront valables qu'une fois le paiement effectué. Vous en recevrez confirmation par courriel ou fax. L'inscription sur place ne sera traitée que si le paiement est intégralement effectué.
- **Inscriptions de groupes :** Un **tarif spécial pour l'inscription de groupes** est à votre disposition et il vous permet de recevoir une inscription gratuite par groupe de 10 inscriptions (à condition d'avoir versé pour ces 10 participants l'intégralité des frais d'inscription ; en sont donc exclus les personnes accompagnantes et les jeunes). Si vous inscrivez et payez le TARIF PLEIN pour 10 participants, vous serez exemptés des frais d'inscription pour la onzième personne. Si vous en inscrivez 20, deux participants supplémentaires pourront participer gratuitement. Pour profiter de cette réduction, vous devez vous inscrire en tant que groupe. Une fois votre groupe inscrit, vous pouvez effectuer des remplacements, modifications, compléments mais pas d'annulations. Vous recevrez **une facture pour l'inscription de tout le groupe**. L'ACI ne peut vous fournir de factures séparées pour chaque membre de votre groupe sauf si l'inscription de ces membres est individuelle et, dans ce cas, vous perdez l'avantage de l'inscription du groupe.
- **Inscription de jeunes :** Elle ne s'applique qu'aux jeunes de moins de 30 ans au 1 novembre 2013. Pour profiter de ce tarif avantageux, merci de nous adresser une copie de votre passeport à l'ACI avec votre formulaire d'inscription.
- **Presse :** Bienvenue aux représentants de la presse ! Pour demander votre accréditation, merci d'envoyer un courriel à [huckerby@ica.coop](mailto:huckerby@ica.coop). Les représentants de la presse sont invités à participer gratuitement à la Conférence.
- **Inscription des interprètes :** Aucune inscription spéciale n'est prévue pour les interprètes. Toutes les personnes qui participent doivent s'inscrire en qualité de participants normaux. Si le participant ou la participante interprète à l'Assemblée générale de l'ACI pour un ou des participants ayant une voix délibérative (uniquement pour les langues que ne couvre pas l'ACI), il ou elle aura un accès spécial à la Conférence pour s'asseoir à côté des participants qu'il ou elle accompagne.
- **Frais d'inscription :** Les frais d'inscription comprennent l'accès à toutes les réunions et événements du programme (sauf disposition contraire), le traitement des inscriptions et le support matériel, la documentation officielle, les pauses café et les déjeuners du 3 au 5 novembre (dans les zones réservées à l'ACI), la Réception de bienvenue et le Dîner coopératif. Les frais de logement ne sont pas compris dans ce tarif. Nous nous réservons le droit de prélever des **frais administratifs** (CHF 50) si vous modifiez votre réservation individuelle ou de groupe.
- **Conférence de la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurances (ICMIF) :** Les participants à la Conférence de l'ACI sont invités à participer à la 1<sup>ère</sup> journée de la Conférence de l'ICMIF, le mercredi 6 novembre, pour un complément d'inscription spécial. Pour profiter de cette offre, vous devez vous inscrire à la Conférence de l'ACI et cocher la case qui convient. Votre facture couvrira les deux inscriptions et **vous ne devrez pas** vous inscrire séparément sur le site de l'ICMIF. Si vous souhaitez participer à

l'intégralité de la Conférence de l'ICMIF, vous devez vous inscrire séparément auprès de cette Fédération internationale et lui payer votre inscription:

<http://www.icmif.org/capetown/register>.

- **Dons au Fonds de l'ACI pour l'Afrique :** Les premiers à financer ce Fonds seront remerciés lors de l'Assemblée régionale de l'ACI Afrique. Les affectations du fonds se feront à l'aune de la durabilité financière de la Région Afrique.
- **Annulations :** Les annulations de groupes ne sont pas autorisées mais les remplacements le sont. Les annulations individuelles doivent parvenir avant le 30 septembre pour être remboursées.
- **Accès à la Conférence :** Votre carte d'identité sera nécessaire pour prendre possession de votre badge et du matériel de la conférence dans le cadre des horaires prévus.
- **Logement :** Les participants sont responsables de leur logement, transport, etc. Pour réserver une chambre d'hôtel, merci de consulter la section « [Hotel](#) » sur le site de l'événement ou de contacter MyPlanner à [ica@myplanner.co.za](mailto:ica@myplanner.co.za) ou par téléphone : +27 44 693 2157 ou par fax : 0027 (0) 21 441 1537.

